

Projets d'investissement de CDC Infrastructure

Les besoins en infrastructures sobres en carbone sont aujourd'hui considérables. Le développement de CDC Infrastructure s'inscrit dans les missions et les objectifs stratégiques de la Caisse des Dépôts. Quatre orientations stratégiques guident les choix d'investissement de CDC Infrastructure :

- **Participer à la modernisation des infrastructures essentielles existantes**
- **Privilégier les actifs favorisant le développement durable**
- **Mettre l'accent sur les nouvelles infrastructures à réaliser dans le cadre du Grenelle de l'environnement**
- **Générer un résultat net récurrent sur les actifs *brownfield* permettant de financer les investissements dans les projets *greenfield***

La modernisation des infrastructures essentielles existantes

CDC Infrastructure souhaite participer à la modernisation des infrastructures existantes dans un contexte d'ouverture à la concurrence, notamment :

- ▶ l'ouverture future du capital des grands aéroports régionaux
- ▶ la modernisation du système des gares ferroviaires
- ▶ les infrastructures du secteur portuaire
- ▶ les réseaux de transport et de distribution d'énergie
- ▶ certains projets de production d'énergie renouvelable de grande taille

Investir dans des infrastructures favorisant le développement durable

Les investissements dans les infrastructures sont particulièrement concernés par les enjeux environnementaux. Les infrastructures constituent une typologie d'actif tout à fait particulière du point de vue de leur empreinte spatiale et temporelle. En effet, les décisions d'investissement en infrastructures marquent les territoires de manière durable et seront de manière croissante soumises aux aléas climatiques.

CDC Infrastructure n'a ainsi vocation à participer qu'à des projets ayant reçu une bonne évaluation socio-économique et environnementale (via une batterie d'indicateurs qui représentent l'impact du projet sur l'environnement). Elle se dotera d'outils de mesure des impacts environnementaux afin d'éclairer ses décisions d'investissement, cohérents et innovants par rapports aux standards internationaux du secteur. Ces critères ne devront toutefois pas conduire à être moins exigeant en ce qui concerne la rentabilité financière des investissements.

Mettre l'accent sur les nouvelles infrastructures à réaliser dans le cadre du Grenelle de l'environnement

En France, l'étude d'impact de la loi sur le Grenelle de l'environnement évalue les besoins pour le seul volet infrastructures de transport à près de 100 Md€ d'ici 2020, dont 30 Mds€ de projets lancés d'ici 2015. Face à des moyens financiers publics contraints, la voie du partenariat public-privé est privilégiée et nécessite la présence d'investisseurs tels que CDC Infrastructure.

Pour les actifs *greenfield*, l'objectif est de constituer un large portefeuille de participations en privilégiant : les projets au niveau de risque maîtrisé, la diversification des risques, le partenariat avec des filiales ou des partenaires industriels du groupe CDC. Un important travail de sélection a été effectué par CDC Infrastructure concernant les projets en cours d'analyse, en mettant l'accent sur :

▪ l'accélération des grands projets PPP de Grenelle de l'Environnement et du plan de relance :

- ▶ LGV Sud Europe Atlantique
Liaison ferroviaire à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux
Montant indicatif : 7000 M€
- ▶ Liaison Charles de Gaulle Express
Liaison ferroviaire entre Gare de l'Est et Roissy CDG
Montant indicatif : 1000 M€
- ▶ Canal Seine Nord Europe
Canal fluvial dans le Nord de la France
Montant indicatif : 4500 M€
- ▶ LGV Bretagne - Pays de Loire
Liaison ferroviaire à Grande Vitesse Bretagne - Pays de Loire
Montant indicatif : 3000 M€
- ▶ "Eco-Taxe" poids lourds
Perception électronique d'une taxe sur les poids lourds empruntant le réseau des routes nationales
Montant indicatif : 1000 M€

▪ des projets locaux porteurs de développement territorial et respectueux de l'environnement (tramways, contournement routier, stations d'épuration) tels que :

- ▶ Station d'épuration (La Réunion)
Traitement des eaux usées
Montant indicatif : 100 M€
- ▶ Rocade de Grenoble
Contournement de Grenoble
Montant indicatif : 600 M€

L'objectif est d'investir **400M€ dans les projets *greenfield*** dans les 5 ans à venir.

Sur toutes ces opérations, CDC Infrastructure investit, de manière minoritaire, aux côtés de partenaires industriels et financiers au sein de consortiums formés à l'occasion de chacun des projets.

La gouvernance de CDC Infrastructure

CDC Infrastructure est une société anonyme dont le capital est détenu à 100 % par la Caisse des Dépôts.

Son conseil d'administration comprend 6 membres et deux censeurs. Il est présidé par Alain Quinet. Il fixe chaque année à CDC Infrastructure une lettre d'objectifs qui s'inscrit dans un plan d'affaires à 5 ans.

L'équipe d'investisseurs de CDC Infrastructure est en charge de la recherche des projets, de leur analyse, du choix des partenaires industriels et financiers, de la négociation des financements bancaires.

Chaque projet d'investissement est soumis au conseil d'administration de CDC Infrastructure pour décision. Les projets les plus importants sont soumis au comité des engagements de la Caisse des Dépôts et, pour avis, au comité des investissements de la Commission de Surveillance.

La place de CDC Infrastructure dans la stratégie de la Caisse des Dépôts en matière d'infrastructures

Historique de l'intervention de la Caisse des Dépôts dans les infrastructures

Depuis sa création, la Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service du développement économique du pays est intervenue soit directement soit par ses filiales dans des projets d'infrastructure :

- XIX^{ème} siècle : les premières actions dans le portefeuille de la CDC sont celles de la « Compagnie des Quatre Canaux » en 1822 ; la même année, prêt pour le port de Dunkerque. Prêts aux communes pour financer l'adduction d'eau, puis, sous le Second Empire, prêts aux compagnies de chemins de fer
- 1900-1945 : prêts pour l'électrification des campagnes et l'équipement téléphonique des départements
- Après 1945, création de filiales spécialisées : la Scet en 1956, pour l'aménagement du territoire ; Scetauroute, en 1970, spécialisée dans l'équipement autoroutier (devenue Egis en 1998)
- Création en 1960 de la Caisse Nationale des Autoroutes (la Caisse des Dépôts participe à la création de toutes les SEMCA : 7 000 km d'autoroutes construites)
- Dans les années 1980, nouvelles filiales au service du développement des territoires :
 - ▶ Transdev : transport public de voyageurs (en 2008, n°1 mondial dans l'exploitation des tramways)
 - ▶ Compagnie des Alpes : exploitation de remontées mécaniques de montagne
- 1998 : création d'Egis, filiale spécialisée dans l'ingénierie des infrastructures
- **2009 : Lancement des fonds Inframed¹ et Marguerite²**
Création de CDC Infrastructure

Le groupe Caisse des Dépôts et les infrastructures aujourd'hui

Investisseur de long terme, la Caisse des Dépôts est un acteur majeur du secteur des infrastructures en tant que :

- **investisseur en fonds propres et quasi fonds propres** : dans des actifs matures ainsi que dans des projets d'investissement. Dans ce dernier cas, l'investissement en fonds propres prend la forme de participations à des projets de partenariat public privé en France avec **CDC Infrastructure**, ou dans le lancement des fonds internationaux tels qu'**Inframed et Marguerite** ;
- **prêteur sur Fonds d'épargne** : La Caisse des Dépôts gère plusieurs enveloppes de prêts financés sur le livret A, notamment une enveloppe de 8 Mds€ en faveur des grands projets d'infrastructures de transport : projets ferroviaires, transports en commun en site propre (TCSP), projets de voies navigables, infrastructures portuaires, plateformes multimodales ;
- **opérateur et exploitant**, à travers les filiales Transdev, Egis ou Compagnie des Alpes.

¹ *Inframed : Fonds dédié aux infrastructures en méditerranée*

² *Marguerite : Fonds dédié aux infrastructures en Europe*

Présentation de l'équipe de CDC Infrastructure



Alain QUINET, 49 ans, est **président du conseil d'administration** de CDC Infrastructure. Il est directeur des finances, de la stratégie et du développement durable de la Caisse des Dépôts depuis 2008. Au cours de sa carrière, il a été directeur-adjoint pour les affaires économiques au cabinet du Premier ministre, conseiller pour la macroéconomie puis conseiller économique et financier au cabinet du Premier ministre, sous-directeur des synthèses macroéconomiques et financières, direction de la prévision, ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, chef du service des études macroéconomiques pour la France, à la Banque de France, chef de bureau des projections économiques, direction de la prévision, ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, économiste à l'OCDE, économiste à la direction de la prévision, ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, inspecteur général des Finances. Il est diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA.



Jean Bensaïd, 48 ans, est **directeur général** de CDC Infrastructure. Précédemment Directeur adjoint de la direction finances et stratégie de la Caisse des Dépôts depuis 2004, en charge du suivi des filiales et des participations stratégiques, il a constitué le portefeuille d'actifs infrastructure de la Caisse des Dépôts, réalisant une dizaine d'acquisitions, pour un montant de 2,5 Mds€, notamment les participations dans le Viaduc de Millau, Sanef, Saur, Sèche Environnement, Eutelsat. Il est membre du conseil d'administration des 4 dernières sociétés citées. Au cours de sa carrière, il a successivement été économiste à l'INSEE et à la direction de la prévision du ministère des finances, attaché financier à l'ambassade de France à Washington, Conseiller pour la macroéconomie et la fiscalité auprès du Premier ministre L. Jospin, sous directeur à la direction générale du trésor et de la politique économique. Administrateur de l'INSEE, il est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan et de l'ENSAE. Il est chevalier de l'Ordre national du mérite.



Patrick VANDEVOORDE, 60 ans, est **directeur général délégué** de CDC Infrastructure depuis juin 2009. Auparavant, il était responsable du département infrastructures d'intérêt général au sein de la Direction du Développement Territorial et du Réseau de la Caisse des dépôts où il a développé l'activité PPP en remportant notamment plus de quinze consultations en immobilier public ou infrastructures de transport. Il a été Président Directeur Général de la SCET jusqu'en 2003. Il a eu notamment la responsabilité de la réalisation du métro de Toulouse et de la gestion du réseau de transport collectif de l'agglomération dans la cadre d'une concession globale. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il est ingénieur du corps des Ponts et Chaussées. Il est Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du mérite.



Frédérique SAVEL, 52 ans, est **directrice d'investissement** à CDC Infrastructure depuis novembre 2009. Au cours de sa carrière à la Caisse des dépôts, elle a participé au financement de grands projets de PPP de transport et hospitaliers. Auparavant elle a travaillé pendant quatre ans à la gestion des actifs immobiliers de la Direction bancaire de la CDC après avoir été consultante en développement local dans une filiale du Groupe. Elle est docteur en économie.



Gautier CHATELUS, 42 ans, est **directeur d'investissement** à CDC Infrastructure depuis septembre 2009. Il a entamé sa carrière en 1993 à l'INRETS où il a effectué de nombreuses études sur les grands réseaux de transport européens et méditerranéens pour la Commission Européenne et le Ministère français des transports. Après un passage au ministère de l'équipement où il était en charge des dossiers réseaux de transport européens, il a rejoint la direction de la prévision au ministère des Finances en tant que chef du bureau Equipement transport énergie, en charge notamment de l'évaluation des investissements publics et de ceux des entreprises publiques des secteurs des réseaux. Entre 2003 et 2009, il a travaillé chez Total, où il a occupé des postes de chargé de développement gaz et électricité en Asie puis de vice président Moyen Orient, en charge de l'activité à Abu Dhabi. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il est ingénieur du corps des Ponts et Chaussées.



Henri VICHARD, 43 ans, est **directeur d'investissement** à CDC Infrastructure depuis novembre 2009. Il a commencé sa carrière professionnelle en 1991 à la DREE au Ministère des Finances. Il a passé 3 ans à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) au sein du département en charge de l'évaluation et du montage de financements d'infrastructures dans les secteurs de l'énergie et des transports. Ayant rejoint Alstom, il a exercé pendant plus de 5 ans des responsabilités de financement des ventes du groupe, puis de directeur de projets pour des offres de systèmes de transport en concession (tramways, métros lourds). Entre 2003 et 2008, il a conduit pour le compte du Ministère de la Justice le premier programme de partenariat public privé d'ampleur au niveau de l'Etat, après avoir contribué à l'élaboration du cadre juridique de ces projets. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il est ingénieur du corps des Ponts et Chaussées.



Julien GAILLETON, 30 ans, est **chargé d'investissement** à CDC Infrastructure depuis novembre 2009. Il était auparavant en charge des financements de projets chez Bouygues construction depuis 2006. Il est ancien élève de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris (ESCP).



Guillaume LECUYER, 29 ans, est **chargé d'investissement** à CDC Infrastructure depuis novembre 2008. Auparavant, il était analyste dans le département de conseil en fusions et acquisitions spécialisé dans l'énergie, les infrastructures et les utilities chez Ixis CIB (Natixis). Il est titulaire d'un master de l'Institut Supérieur de Commerce (spécialisé dans la finance d'entreprise).



Gilles PARMENTIER, 28 ans, est **chargé d'investissement** à CDC Infrastructure depuis octobre 2009. Il était auparavant chez Macquarie dans l'équipe de développement d'infrastructures à Paris. Il est diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise de droit privé de l'Université Paris 2 – Panthéon Assas.